



Interférences littéraires Littéraire interferences

Multilingual e-Journal for Literary Studies

<http://www.interferenceslitteraires.be>

ISSN : 2031 - 2790

Matthieu SERGIER & Sonja VANDERLINDEN

Le journal d'écrivain

Les libertés génériques d'une pratique d'écriture

Résumé

Le journal d'écrivain peut susciter l'illusion d'une écriture radicalement libre, née sous l'impulsion d'une créativité débridée. Parallèlement, le genre peut adopter des apparences très autocentrées. Sous cette contradiction se cache une forme propice à l'hybridité et au dialogue intergénérique. Ce numéro thématique aborde ces enjeux paradoxaux en regard du statut littéraire du genre.

Abstract

A writer's diary can create the illusion of a radically free form of writing, born under the aegis of unbridled creativity. Yet, the genre can also take highly self-centred forms. Behind this contradiction hides a form favourable to hybridity and dialogue across genres. This special issue deal with the paradoxical issues linked to the literary status of the genre.

Pour citer cet article :

Matthieu SERGIER & Sonja VANDERLINDEN, « Le journal d'écrivain. Les libertés génériques d'une pratique d'écriture », dans *Interférences littéraires/Littéraire interferences*, n° 8, « Le Journal d'écrivain. Les libertés génériques d'une pratique d'écriture », s. dir. Matthieu SERGIER & Sonja VANDERLINDEN, novembre 2012, pp. 7-14.



Interférences littéraires Literaire interferenties

Multilingual e-Journal for Literary Studies

COMITÉ DE DIRECTION - DIRECTIECOMITÉ

David MARTENS (KULeuven & UCL) – Rédacteur en chef - Hoofdredacteur

Matthieu SERGIER (UCL & Facultés Universitaires Saint-Louis), Guillaume WILLEM (KULeuven) & Laurence VAN NUIJS (FWO – KULeuven) – Secrétaires de rédaction - Redactiesecretarissen

Elke D'HOKER (KULeuven)

Lieven D'HULST (KULeuven – Kortrijk)

Hubert ROLAND (FNRS – UCL)

Myriam WATTHEE-DELMOTTE (FNRS – UCL)

CONSEIL DE RÉDACTION - REDACTIERAAD

Geneviève FABRY (UCL)

Anke GILLEIR (KULeuven)

Gian Paolo GIUDICETTI (UCL)

Agnès GUIDERDONI (FNRS – UCL)

Ortwin DE GRAEF (KULeuven)

Ben DE BRUYN (FWO - KULeuven)

Jan HERMAN (KULeuven)

Marie HOLDSWORTH (UCL)

Guido LATRÉ (UCL)

Nadia LIE (KULeuven)

Michel LISSE (FNRS – UCL)

Anneleen MASSCHELEIN (FWO – KULeuven)

Christophe MEURÉE (FNRS – UCL)

Reine MEYLAERTS (KULeuven)

Stéphanie VANASTEN (FNRS – UCL)

Bart VAN DEN BOSCHE (KULeuven)

Marc VAN VAECK (KULeuven)

Pieter VERSTRAETEN (KULeuven)

COMITÉ SCIENTIFIQUE - WETENSCHAPPELIJK COMITÉ

Olivier AMMOUR-MAYEUR (Monash University - Melbourne)

Ingo BERENSMEYER (Universität Giessen)

Lars BERNARIS (Universiteit Gent & Vrije Universiteit Brussel)

Faith BINCKES (Worcester College - Oxford)

Philip BOSSIER (Rijksuniversiteit Groningen)

Franca BRUERA (Università di Torino)

Àlvaro CEBALLOS VIRO (Université de Liège)

Christian CHELEBOURG (Université de Nancy II)

Edoardo COSTADURA (Friedrich Schiller Universität Jena)

Nicola CREIGHTON (Queen's University Belfast)

William M. DECKER (Oklahoma State University)

Dirk DELABASTITA (Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix - Namur)

Michel DELVILLE (Université de Liège)

César DOMINGUEZ (Universidad de Santiago de Compostella & King's College)

Gillis DORLEIJN (Rijksuniversiteit Groningen)

Ute HEIDMANN (Université de Lausanne)

Klaus H. KIEFER (Ludwig Maximilians Universität München)

Michael KOHLHAUER (Université de Savoie)

Isabelle KRZYWKOWSKI (Université de Grenoble)

Sofiane LAGHOUATI (Musée Royal de Mariemont)

François LECERCLE (Université de Paris IV - Sorbonne)

Ilse LOGIE (Universiteit Gent)

Marc MAUFORT (Université Libre de Bruxelles)

Isabelle MEURET (Université Libre de Bruxelles)

Christina MORIN (Queen's University Belfast)

Miguel NORBARTUBARRI (Universiteit Antwerpen)

Olivier ODAERT (Université de Limoges)

Andréa OBERHUBER (Université de Montréal)

Jan OOSTERHOLT (Carl von Ossietzky Universität Oldenburg)

Maité SNAUWAERT (University of Alberta - Edmonton)

Interférences littéraires / Literaire interferenties

KULeuven – Faculteit Letteren
Blijde-Inkomststraat 21 – Bus 3331
B 3000 Leuven (Belgium)

Contact : matthieu.sergier@uclouvain.be & laurence.vannuijs@arts.kuleuven.be

LE JOURNAL D'ÉCRIVAIN

Les Libertés génériques d'une pratique d'écriture

Posons que le journal d'écrivain consiste en une série de traces datées issue de la plume d'un écrivain reconnu en tant que tel (par ses pairs, par la critique, le monde académique, l'attribution de prix spécifiques, le prestige de son éditeur...).¹ Le syntagme « série de traces datées » renvoie à la définition canonique du journal faite par Philippe Lejeune². L'avantage de cette définition est qu'elle suffit, dans la grande majorité des cas, à établir une distinction claire avec des genres apparentés comme les « cahiers », les « pensées », les « mémoires » ou autres « notes ». À cette définition somme toute assez minimaliste, il est possible d'ajouter, dans un deuxième temps, toute une série de caractéristiques que l'on retrouve fréquemment dans d'autres définitions du journal. Concernant la spécificité du journal d'écrivain, il serait possible d'avancer ce que Michel Braud qualifie de « jeu entre la familiarité du diariste avec le langage, la quête esthétique qui anime ses activités quotidiennes, et sa recherche d'un statut social par l'écriture »³. Toutes ces caractéristiques varieront selon le degré de transformations, d'innovations, d'expérimentations plus ou moins originales auxquelles le corpus est soumis. Dans cette perspective, plus un journal se dotera des caractéristiques qui fondent les conventions génériques courantes à l'époque de sa publication, plus il se rapprochera de ce qu'il conviendra d'appeler le « prototype » du journal.

Le journal personnel, qu'il soit considéré comme journal d'écrivain ou non, se singularise notamment par la liberté qu'il permet. La suite de cet article introductif ne fera que renforcer cette idée. Comme l'indique Béatrice Didier, l'absence de codifications esthétiques prédéterminées permet au diariste de se sentir « libre de tout dire, selon la forme et le rythme qui lui conviennent »⁴. Cette liberté peut cependant se laisser appréhender selon deux axes certes distincts, et néanmoins complémentaires. Le premier axe s'intéresse aux enjeux à proprement parler anthropologiques, ancrés dans ce qui fonde l'humain. Le journal, par la pratique scripturaire, convoque en effet un espace de liberté où s'exécute la 'mise en trace' des (derniers) retranchements existentiels de l'écrivain. Le second axe, quant à lui, aborde les répercussions esthétiques, s'intéressant davantage aux enjeux formels de cette écriture en liberté qu'aucun code ne semble soumettre et dont les diffé-

1. Voir à propos du statut littéraire du journal : Michel BRAUD, *La Forme des jours. Pour une poétique du journal personnel*, Paris, Seuil, « Poétique », 2006, pp. 270-271.

2. Nous utilisons ici la définition de Philippe Lejeune & Catherine Bogaert (voir *Un Journal à soi. Histoire d'une pratique*, Paris, Textuel, 2003, p. 8).

3. Michel BRAUD, « Journal littéraire et journal d'écrivain aux XIX^e et XX^e siècles. Essai de définition », dans *Les Journaux de la vie littéraire*, s. dir. Pierre-Jean DUFIEF, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, « Interférences », 2009, p. 29.

4. Béatrice DIDIER, *Le Journal intime*, Paris, Presses Universitaires de France, « Littératures modernes », 1976, p. 8.

rentes cristallisations scripturaires se laisseraient lire comme autant de défis à la catégorisation lancés au lecteur.

C'est la vocation de ce dossier de vouloir avant tout se consacrer aux enjeux formels du journal et aux différentes modalités d'hybridation qui en découlent. Afin d'aborder la problématique dans toute sa complexité, il importe cependant de porter brièvement notre attention sur ce premier axe, où le journal se révèle refuge par excellence des minorités, des opprimés, des marginaux, ceux dont l'identité se trouve menacée par l'effritement, que le journal permettrait de dire, voire, le cas échéant, auquel il permettrait de palier.

Comme exemples-type de ce premier axe, on pourrait mentionner les journaux tenus dans des conditions de détention ou de réclusion. Anne Frank, pour renvoyer à un classique, est soumise à une oppression double sous l'occupation des Pays-Bas durant la Seconde Guerre Mondiale. Bien sûr, il y a tout d'abord la menace nazie qui pousse à un vécu parallèle, dans la clandestinité. Mais il y a aussi le confinement prolongé auquel deux familles se trouvent condamnées, et dans lequel Anne Frank fait l'expérience de sa puberté jaillissante et de la liberté que celle-ci réclame. Autre expérience diaristique enracinée dans la Seconde Guerre Mondiale, mais témoignage d'un quotidien et d'un style d'écriture radicalement différents : *Les Beaux jours de ma jeunesse* (2009). Dans ce journal, Ana Novac décrit, dans un style digne du grotesque selon Bakhtine, son vécu des camps d'extermination allemands. L'ouvrage dévoile une trajectoire scripturaire aux allures de carapace existentielle, telle une seconde peau vouée à retenir la décomposition de la première et tout ce que celle-ci est censée envelopper. Dans les deux cas, l'écriture émerge d'un champ de tensions entre l'inscripteur et le porte-voix du discours officiel. On pourrait même prétendre que l'écriture est entretenue par l'oppression de l'autre, celui qui s'attaque à la nuisance que représente pour lui l'altérité de l'inscripteur. L'écriture s'érige alors comme un rempart scripturaire contre la menace d'une dissémination négative des composantes identitaires. Si, toujours déjà, par sa forme fragmentaire, voire morcelée, le journal met en évidence la discontinuité identitaire du 'je' inscripteur, par le biais de l'indication de la date et par le respect à la ligne du temps le journal est aussi un objet qui fait lien. Cela signifie que si le genre autorise la contradiction, il invite simultanément au respect d'une certaine linéarité de ce discontinu, empêchant ainsi une radicalisation de l'éparpillement.

Bien sûr, il ne s'agit pas de faire de cette oppressante menace identitaire une condition *sine qua non* à l'éclosion du journal personnel. Retenons que de telles conditions sont favorables à l'établissement d'un espace de prédilection, un terreau propice à l'autonarration par une médiation diaristique. Par ce même geste s'exécute alors, parallèlement, la mise en place de l'ethos dont le nœud n'est autre que l'invention de soi en tant que diariste. Cet espace s'établit en marge du discours officiel. Insistons : il ne peut être que liminaire, périphérique et n'est pas sans rappeler la notion de « paratopie » chère à Dominique Maingueneau, dont il formerait une radicalisation. Tant chez Maingueneau que dans le cas du journal, la paratopie met le doigt sur l'espace parasitaire occupé par l'auteur dans le champ. Cet espace est à l'écart des attentes du système discursif dominant sans pour autant se trouver en-dehors du champ. En effet, selon Maingueneau, l'« appartenance au champ littéraire n'est [...] pas l'absence de tout lieu, mais [...] négociation entre le lieu et le non-lieu,

une appartenance parasitaire qui se nourrit de son impossible inclusion»⁵. L'on peut songer ici, plus généralement, au périlleux statut littéraire occupé historiquement par le journal dans le champ littéraire, où, comme le signale Philippe Lejeune, il « apparaît comme le cancre, le mauvais élève, il ne rend à la fin que de laborieux brouillons »⁶. C'est aussi ce que nous rappelle Michel Braud dans l'article qui ouvre cet ensemble d'études. À la fin du XIX^e, la publication croissante de journaux contribue à la reconnaissance du genre. À ce moment-là, cependant, « [p]lusieurs critiques (Bourget, Brunetière, Renan) dénoncent avec virulence les dangers psychologiques et moraux du journal, et refusent de lui accorder une valeur esthétique ». Et pourtant, « la violence même de leurs jugements est le signe de la légitimité qu'une partie du public est prête à lui reconnaître » (p. 33).

Annoncé ci-dessus comme une possible radicalisation de la paratopie, l'espace diaristique peut se doter d'une force subversive, 'disruptive' prétendront d'aucuns, on le verra bientôt. Si Philippe Lejeune propose de voir dans le journal « une force d'opposition et de renouvellement, qui conteste les modèles esthétiques classiques [...] »⁷, l'avis de Cynthia Huff est plus tranché. Selon elle, grâce à son statut de texte de second rang, en marge de la littérature officielle, le journal parvient à agir subversivement, à parasiter l'establishment de l'institution littéraire⁸. Elle est rejointe par Felicity A. Nussbaum :

Le discours marginalisé et non-autorisé que contient le journal a le pouvoir de déranger profondément les versions autorisées de l'expérience, voire peut-être de révéler ce que l'on appellerait le côté hasardeux et l'arbitraire des constructions autorisées et publiques du réel. [...] Le journal, par sa forme et par son discours sur le moi et le sujet, articule des modes discursifs qui peuvent subvertir en mettant en danger des constructions autorisées du réel.⁹

La paratopie du discours diaristique permet de bousculer les représentations officielles du réel, d'en dénoncer l'arbitraire. On peut songer, dans le cas de tels discours, à l'exemple précédemment mentionné des écrits clandestins en temps de guerre. En outre, de nombreuses études, majoritairement anglo-saxonnes, qui se penchent sur les journaux personnels de femmes, mettent en exergue une dynamique analogue. Ainsi, selon Elizabeth Podnieks, si le journal personnel, en tant que genre, n'est pas plus féminin que masculin, il offre, par nécessité, un espace sémiotique plus approprié pour la femme. En effet, ajoute Podnieks, en adoptant une perspective surtout historique, par l'autonarration qui lui est propre, le journal permet une réécriture de soi (parfois non dénuée de fiction) où viennent s'insérer des tabous culturels liés à la condition féminine, de sorte que le journal devient en

5. Dominique MAINGUENEAU, *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, « U – Lettres », 2004, p. 72.

6. Philippe LEJEUNE, « Le journal comme 'antifiction' », dans *Poétique*, n° 149, 2007, p. 10. À propos du statut littéraire du journal, voir également Michel BRAUD, *op. cit.*, pp. 260-271.

7. Philippe LEJEUNE, *art. cit.*, p. 10.

8. Cynthia HUFF, « "That profoundly female, and feminist genre": The diary as feminist praxis », dans *Women's studies quarterly*, vol. 17, n° 3-4, 1989, p. 6.

9. « The marginalized and unauthorized discourse in diary holds the power to disrupt authorized versions of experience, even, perhaps to reveal what might be called randomness and arbitrariness of the authoritative and public constructs of reality. [...] The diary articulates modes of discourse that may subvert and endanger authorized representations of reality in its form as well as its discourse of self or subject. » (Felicity A. NUSSBAUM, « Toward conceptualizing diary », dans *Studies in Autobiography*, s. dir. James OLNEY, Oxford, Oxford University Press, 1988, pp. 136-137)

puissance un espace de subversion. L'hypothèse de Podnieks est en effet que la femme peut voir dans le journal une activité prétendument intime qui n'empêche cependant pas une publication future¹⁰. Un exemple plus contemporain nous est fourni par la contribution d'Audrey Louckx au présent numéro. Elle s'intéresse au cas du journal collectif *Freedom Writer's Diary* (1999) et explique que le texte se fait « subversif offrant aux “sans-voix” une possibilité d'exprimer un malaise social trop longtemps ignoré par [les] contemporains » (p. 127). L'effet sociétal de ce journal, au travers de sa publication, est remarquable : issu d'un projet éducationnel dans une classe 'à problèmes', le texte, au travers de sa publication est devenu lui-même porteur d'une volonté forte d'éduquer le lecteur.

Le journal, par sa pratique, s'envisage comme un espace de liberté potentiellement subversif situé à la frontière entre la clandestinité et la publicité, le personnel et l'officiel. Il est cependant possible d'aborder la liberté diaristique par un autre axe : celui des effets de lecture issus de la mise en forme du texte. Le journal d'écrivain peut en effet susciter l'illusion d'une écriture radicalement libre, née sous l'impulsion d'une créativité débridée même si le genre peut, parallèlement, adopter des apparences très prototypiques. Dans l'incipit de cette introduction, nous annonçons, à la suite de Philippe Lejeune, que la succession, la continuité discontinue de traces – pas forcément de textes – datées suffisait à distinguer le journal de ses genres les plus apparentés, du moins dans la grande majorité des cas. L'avis de Philippe Lejeune est partagé par Béatrice Didier, pour qui « [d]ans le journal, la marque des jours n'est pas effacée par la rédaction, mais au contraire soulignée par le discontinu de l'écriture, et même par l'inscription de la date »¹¹. Sans qu'elles soient pour autant essentielles à la singularisation du genre, d'autres caractéristiques formelles peuvent venir se greffer sur cette définition minimale. Pour en citer quelques-unes : le journal personnel serait un récit intimiste centré sur un 'je' où se rejoignent nominalement écrivain, narrateur et personnage. Ce récit serait hautement rétrospectif et pourrait fonctionner comme chronique sociétale touchant le réel à l'état brut – un effet de lecture dû, premièrement, au court laps de temps censé s'écouler entre le vécu et son inscription (l'immédiateté de l'écriture), et en second lieu à l'intolérance du genre devant la réécriture et la correction.

Pour le reste, la littérature secondaire s'accorde à admettre que le journal personnel se caractérise par l'absence de formalisation, préférant entretenir une certaine vacuité en matière de conventions génériques. Grâce à sa fantastique plasticité, il est possible de tout raconter au journal, dont la forme s'adapte et s'articule à merveille au gré des contenus qu'on y insère, textuellement et matériellement, que ces contenus soient de la main de l'auteur ou exogènes. C'est peut-être pour cette raison, principalement, que le journal, avouons-le, continue à se prêter remarquablement au ton de la confession, même si aujourd'hui – et à juste titre – on préfère, en langue française, le vocable 'journal personnel' à celui de 'journal intime'. À propos du journal personnel, Kathryn Carter prétend qu'il est « perennial and plastic, spanning a register of writing styles from reportage to confession, polemic to

10. Elizabeth PODNIEKS, *Daily modernism. The literary diaries of Virginia Woolf, Antonia White, Elizabeth Smart, and Anaïs Nin*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2000, pp. 6-7. Voir à ce sujet également Judy SIMONS, *Diaries and journals of literary women from Fanny Burney to Virginia Woolf*, Iowa City, University of Iowa Press, 1990, p. 3. De même que Valérie RAOÛL, « Women and diaries : gender and genre », dans *Mosaic*, vol. 22, n° 3, 1989, pp. 57-65.

11. Béatrice DIDIER, *op. cit.*, p. 27.

introspection »¹², un véritable « défi à la littérature », à en croire Roland Barthes¹³, ou encore un laboratoire, un atelier où l'écrivain peut se lâcher sans entraves, sans dogmatisme générique. L'auteur peut s'y livrer à une « esthétique du brouillon »¹⁴, ou, pour reprendre cette fois-ci les mots de Françoise Simonet-Tenant, un « [c]hamp de bataille des débuts d'œuvres, réceptacle de bribes encore informes, il est aussi, dans certains cas un véritable atelier d'écritures »¹⁵. À en croire Michel Braud, cette absence de forme s'apparente surtout au peu de cohérence interne dont témoigne le journal – et ceci contrairement au récit classique¹⁶. Cependant, ajoute Michel Braud, dans cette absence de forme se reflèterait avant tout « [la forme] de l'existence et de son rythme »¹⁷. Car la pratique diaristique suppose un degré significatif d'exposition, voire de soumission au temps et à la contingence. La disponibilité du diariste devant l'écriture est déterminée par les aléas de la journée. Le surgissement de l'imprévu peut aller jusqu'à s'immiscer dans les cristallisations textuelles, dont il détermine non seulement le contenu, mais aussi la longueur : un agenda chargé, un imprévu peuvent déterminer la longueur d'une entrée, ou l'arrêt soudain de l'écriture. Ce rôle prédominant joué par la contingence autorise l'opposition et la contradiction, le dispersement des ethè, leur interférence tant que leur discordance. Le journal met donc en œuvre une textualisation à double sens. D'une part la pratique diaristique comme composante d'un projet d'écriture mimétique, geste descriptif de l'écrivain basé sur l'expérience du vécu, de l'autre c'est aussi l'existence qui par la contingence qui la singularise, gouverne sur la cristallisation de ses aléas dans le journal.

La liberté formelle propre au journal personnel n'est pas exclusivement un défi à la littérature, pour reprendre la fameuse appellation susmentionnée de Roland Barthes. Elle est aussi défi à la propre appartenance générique, chaque texte interrogeant ainsi les fondements même du journal personnel en tant que représentant d'une appartenance générique et les liens, parfois privilégiés, que le genre est susceptible d'entretenir avec d'autres catégories textuelles. Nous souhaitons bien évidemment prolonger ce questionnement par le présent dossier en mettant à l'honneur la « généricité » diaristique¹⁸ dans toute sa complexité. D'autres ouvrages en ont très récemment encore mis en évidence l'actualité. Considérons, par exemple, les textes réunis par Françoise Simonet-Tenant et Catherine Viollet pour le numéro

12. Kathryn CARTER, *The small details of LIFE. Twenty diaries by women in Canada, 1830-1996*, Toronto/Bufalo/London, University of Toronto Press, 2002, p. 6.

13. Roland BARTHES cité dans Michel BRAUD, *op. cit.*, p. 271.

14. Philippe LEJEUNE & Catherine BOGAERT, *op. cit.*, p. 9. Dans un article plus récent, Philippe Lejeune se risque d'ailleurs à esquisser une « poétique du brouillon » (voir Philippe LEJEUNE, « Une poétique du brouillon », dans *Les Journaux d'écrivains : enjeux génériques et éditoriaux*, s. dir. Cécile MEYNARD, Bern (e.a.), Peter Lang, « Littératures de langue française », 2012, pp. 19-36).

15. Françoise Simonet-Tenant, « Le journal personnel comme pièce du dossier génétique », dans Françoise SIMONET-TENANT & Catherine VIOLETT, « Journaux personnels », numéro spécial de la revue *Genesis*, n° 32, 2011, p. 13.

16. Elizabeth L. Bunkers nuance : « Like other forms of narrative, a diary tells a story, unlike many other forms, however, a diary need not be plot driven », (Elizabeth BUNKERS, *Diaries of girls ans women. A midwestern American Sampler*, Madison, The University of Wisconsin Press, 2001, p. 19).

17. Michel BRAUD, *op. cit.*, p. 175 (voir à ce sujet aussi Lawrence ROSENWALD, *Emerson and the art of the diary*, Oxford/New York, Oxford Univeristy Press, 1988, p. 65).

18. Nous entendons par là « la mise en relation d'un texte avec des catégories génériques ouvertes. [...] Un texte n'appartient pas, en soi, à un genre, mais il est mis, à la production comme à la réception-interprétation, en relation à un ou plusieurs genres. » (Jean-Michel ADAM & Ute HEIDMANN, « Des genres à la généricité. L'exemple des contes (Perrault et les Grimm) », dans *Langages*, vol. 38, n° 153, 2004, p. 62.

de la revue *Genesis* consacré aux journaux personnels¹⁹. On y parle notamment de journaux à l'appellation trompeuse (p. 47), de « journaux de genèse » (p. 50), d'un « agenda-journal » (p. 50), d'un « journal de travail » (p. 56), de « journaux d'écriture » (p. 56), des *Cahiers* de Paul Valéry en tant que journaux d'écrivain (p. 75), du *Faux Journal* de Jude Stefan (p. 85), de journaux comprenant « l'image tracée ou collée, sous la forme de griffonnages, de dessins, de photographies, de documents insérés [...] » (p. 97), de blogs en tant qu'« architecture logicielle d'édition et de publication de contenus plurimédias (texte, photos, images, son...) » (p. 117) et d'autres « [t]entatives d'autoportrait en html » (p. 141). Par ailleurs, dans son introduction à l'ouvrage collectif *Les Journaux d'écrivains : enjeux génériques et éditoriaux*, paru en 2012, Cécile Meynard ne manque pas de constater qu'« [é]tudier les journaux d'écrivains, qu'ils soient reconnus ou potentiels, amène [...] naturellement à s'interroger en premier lieu sur la pertinence, dans ce cas précis, de la distinction entre les genres littéraires [...] et sur leur interpénétration »²⁰. Dans les articles que contient cet ouvrage, le journal est « laboratoire » (pp. 34 ; 55 ; 87 ; 125), « atelier » (pp. 34 ; 125), « postface » (p. 59), « espace de récréation » (p. 59), « un cas de flottement générique » aux lectures plurielles (p. 68) voire de « chassé-croisé des genres » (p. 149), « carnet-journal » (p. 87), « notes de voyage » (p. 92), « journal politique » (p. 93), « notes de lecture » (p. 95), « rêves de livres » (pp. 96), « carnets » (pp. 99 ; 125), « Mémoires » (p. 107), « *Cahiers* » (p. 163 ; 211), un cas de « lyrisme dégradé » (p. 299), « recueil de 'conseils' à 'usage intime' » (p. 302), « traité scientifico-métaphysique » (p. 368). Et que penser de la citation suivante de Mauriac, mentionnée à la page 201 : « Je conçois le journalisme comme un journal à demi-intime ».

On le voit, si tout recours à un genre littéraire suppose et tend à approuver en un sens une certaine conception de l'identité générique, cela n'empêche nullement la remise en cause potentielle de cette identité. C'est peut-être particulièrement vrai pour ce qui concerne le journal d'écrivain, qui semble disposer d'une force de déviance qui lui permet de parasiter d'autres genres, de muter au gré des courants esthétiques, de se métisser en fonction des poétiques d'auteurs et des circonstances spatio-temporelles. Jeroen Deckmyn et Hans Vandevoorde démontrent par exemple comment *Een tijdsverloop* (1970), de l'écrivain flamand Mark Insingel, par sa façon d'envisager la construction identitaire, se laisse bien moins lire comme un journal que ne le laisse présager l'annonce générique de la quatrième de couverture. Dans ses actualisations, le journal, tout en reposant sur des modèles canoniques, révolus ou contemporains, rechigne le plus souvent à l'autosuffisance : par-delà son territoire générique propre, il s'inspire des genres multiples qu'il accoste, s'hybridant parfois à outrance. Comme le rappelle Michel Braud dans sa contribution, le journal, dans son appellation moderne, fut d'abord pratique privée. Cependant, dès la première moitié du XIX^e, il témoignera de l'inspiration de modèles antérieurs. Dans certains journaux, tels que ceux d'Amiel et Marie Lenéru, continue Michel Braud, les modèles sont commentés « de façon substantielle [...] comme un élément par rapport auquel ils définissent les modalités et l'enjeu de leur propre pratique » (p. 34). Sans avoir pour autant servi de modèles réciproques, des genres peuvent aussi être plus apparentés qu'ils n'en ont l'air. Françoise Simonet-Tenant nous explique le cas du

19. Françoise SIMONET-TENANT & Catherine VIOLET, « Journaux personnels », numéro spécial de la revue *Genesis*, n° 32, 2011.

20. *Les Journaux d'écrivains : enjeux génériques et éditoriaux*, op. cit., p. 6.

journal et la lettre : s'ils partagent une même articulation au temps du calendrier et une interrogation de soi analogue, les deux genres se sont aussi convertis à l'intimité à la même période, la fin du XVIII^e siècle. L'affinité entre journal et lettre peut même aller jusqu'à l'hybridation : on peut rencontrer la présence de l'un dans l'autre, de même que le journal peut faire office de lettre, et que penser de l'hybridité du blog ? L'article de Françoise Simonet-Tenant peut être reconsidéré à travers le spectre de deux autres cas. William Merrill Decker se consacre à la pratique du journal épistolaire par Henry Adams à la fin du XIX^e siècle, lorsque celui-ci entretenait une correspondance transocéanique à une époque où, grâce à l'évolution de la technique, les paramètres de la pratique épistolaire subissaient une profonde mutation. Le blog, quant à lui, est abordé par Elizabeth Grubgeld. Après avoir comparé le blog au journal personnel traditionnel, Grubgeld questionne plus particulièrement les nouveaux paradigmes d'écriture de soi qu'accorde internet au projet d'expression textuelle chez les moins valides. Parallèlement, Grubgeld s'intéresse aussi aux rapports d'influence entre le handicap et la mise en forme du journal. À partir du *Journal* de Loti, Cécile Meynard démontre à quel point le journal d'écrivain peut s'hybrider avec d'autres genres « au point que l'écrit qui en découle paraît réfractaire à toute catégorisation » (p. 42), dans le sens où journal et roman (en devenir) s'y entrelacent parfois au point que des pans entiers du journal se trouvent littéralement reproduits dans le roman. Dès lors, Cécile Meynard propose de lire le *Journal* de Loti comme un objet esthétique, « une œuvre à part entière, autoréférentielle, où l'immédiateté de l'instant et de l'événement est toujours médiatisée par une plume littéraire » (p. 54). Quant au journal de l'écrivain flamand Daniël Robberechts, au-delà du fait qu'il flirte avec d'autres genres comme l'essai et le roman, celui-ci se trouve surtout au service du projet poétique visant à atteindre un effet d'authenticité radicale, un calque du rythme différenciant qui fonde le quotidien de l'auteur, dans ce que celui-ci a de plus redondant. En effet, si le réel dans lequel l'auteur évolue est en mutation perpétuelle, la perspective par laquelle il aborde ce réel est elle aussi constamment mouvante, et c'est ce dont les journaux d'écrivain de Daniël Robberechts tentent de rendre compte, nous apprend Sven Vitse. Enfin, Beatrice Barbalato nous montre un autre exemple où s'enlacent, bien moins harmonieusement – il faut le dire – deux genres : celui où le journal se fait réapproprié par le documentaire sans respect pour le contrat de lecture initialement lié au genre.

*

* *

Qu'on l'aborde selon un axe résolument anthropologique ou selon une perspective qui repose sur ses enjeux formels, il faut admettre que le journal personnel se permet certaines libertés que d'aucuns qualifieraient de 'désobéissance littéraire'. Le genre se prête par excellence à une pratique à l'écart du discours officiel, se complaisant dans des situations radicalement paratopiques. Ainsi, elle se fait forme discursive qui demeure, qui persiste même, là où toute expression personnelle est parfois soumise à censure. Selon la légitimité du contexte de production, son discours peut s'enorgueillir d'une liberté de contradiction à rebours du dictat de l'autre. Si l'absence de formalisation suscite parfois la tare, elle alimente parallèlement une force de déviance, porte ouverte à la création, à la plasticité, de façon à ce que

chaque nouvelle production littéraire désignée par le vocable diaristique, ajoute une pierre singulière à l'édifice de cette catégorie littéraire, tout en insistant sur la force centrifuge à laquelle demeurent résolument soumises des identités génériques.

Le présent dossier constitue le premier volet d'un diptyque composé de deux numéros thématiques de la revue *Interférences littéraires/Littéraire interferenties*. Ces deux publications souhaitent investiguer plus en profondeur deux traits distinctifs du journal d'écrivain : les effets esthétiques de sa liberté formelle d'une part, et l'inscription temporelle dans l'écrit diariste d'autre part. Le second volet, le numéro 10 de la revue, paraîtra en mai 2013 sous la direction de Matthieu Sergier & Myriam Watthee-Delmotte, et sera en effet intitulé *Le Journal d'écrivain et l'énoncé de la survivance*. Si l'écriture diariste est fondée sur l'inscription dans le flux temporel, et par là sous-tendue par un imaginaire du périssable, loin d'être un genre de l'impuissance, elle peut aussi se présenter comme un témoignage de résistance ou un pari de survivance. Le travail du diariste, tout en demeurant soumis au respect du temps, peut parallèlement mettre en œuvre des formes inventives de défi lancé au temps.

Matthieu SERGIER

Facultés universitaires Saint-Louis (Bruxelles) &
Université catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve)
sergier@fusl.ac.be

Sonja VANDERLINDEN

Université catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve)
sonja.vanderlinden@uclouvain.be